

Horizon Growth (Stratégie orientée croissance - CHF)

Objectif de placement

La stratégie axée sur la croissance convient aux investisseurs qui souhaitent générer un accroissement de fortune significatif à long terme et qui sont prêts à accepter des fluctuations de valeur plus importantes.

Politique de placement

Le portefeuille axé sur la croissance investit principalement dans des fonds d'actions mondiaux présentant un risque de fluctuation moyen. Par ailleurs, des fonds obligataires et des fonds du marché monétaire sont également détenus. La proportion de devises étrangères est élevée.

Horizon de placement

L'horizon de placement recommandé est de 10 ans maximum.

Risque de placement

Cette stratégie implique un risque accru, avec une plus grande marge de fluctuation des placements.

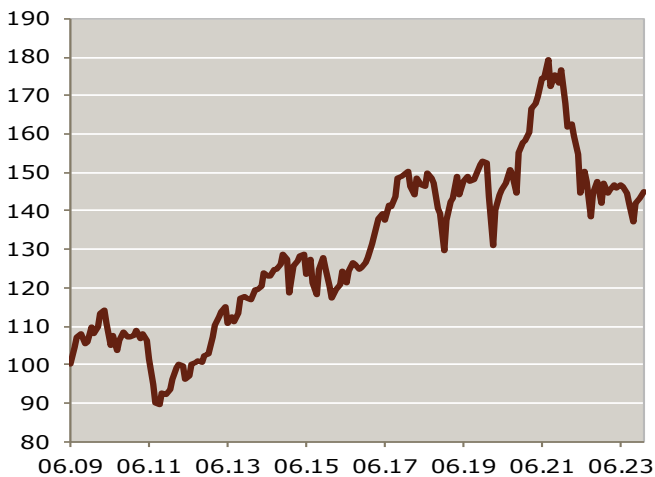
Gestionnaire de fortune

bank zweiplus sa

Portfolio provider

Banque J. Safra Sarasin SA

Performance indexée

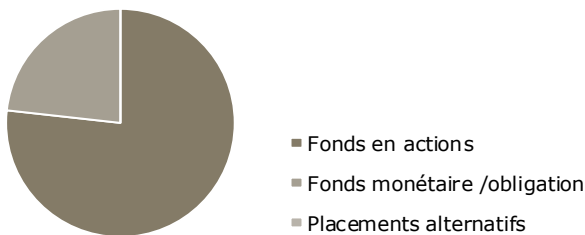


Performance annuelle	1.33%
----------------------	-------

Jährliche Wertentwicklung

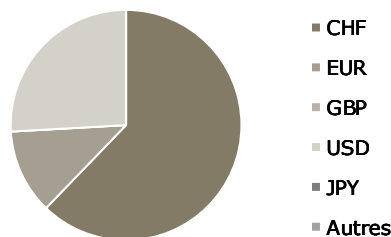
2023	0.98%
2022	-19.40%
2021	12.00%
2020	3.49%
2019	18.15%

Diversification par placements



Fonds en actions	76.76%
Fonds monétaire /obligation	23.24%
Placements alternatifs	0.00%

La partie en monnaie étrangère



CHF	62.20%
EUR	11.91%
GBP	0.00%
USD	25.89%
JPY	0.00%
Autres	0.00%

Mention juridique

Ce document contient de la publicité.

Nous vous recommandons, avant toute décision de placement, de solliciter des informations détaillées. Les décisions doivent être prises sur la base du prospectus de vente actuel. Dans la mesure où il s'agit d'un instrument financier pour lequel il existe un prospectus et/ou une fiche d'informations clés, celui-ci peut être obtenu auprès de la bank zweiplus sa, Buckhauserstrasse 22, CH-8048 Zurich ou du créateur de l'instrument financier. Les évolutions de valeur atteintes par le passé ne constituent pas une garantie de tendances futures. L'évolution de valeur présentée ne tient pas compte des commissions et des frais échus lors de la souscription et de l'encaissement d'unités. Les distributions de dividendes éventuels sont réinvesties. Ce document s'adresse exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Le document ne s'adresse pas aux personnes dont la législation en vigueur interdit l'accès aux informations contenues dans le présent document en raison de leur lieu de résidence ou de leur nationalité. Ce document ne s'adresse notamment pas aux ressortissants américains.